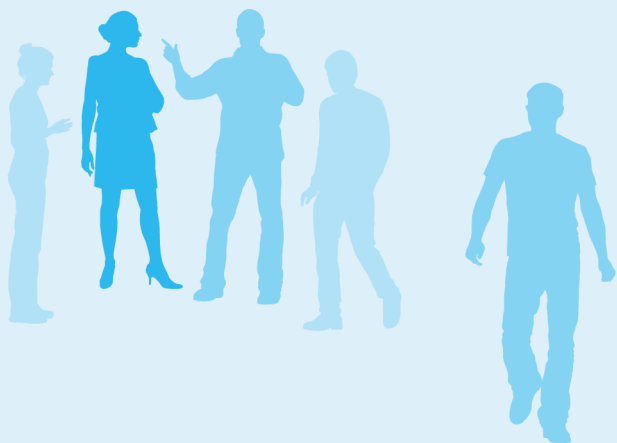




REVUE DE PRESSE

Décembre 2017

Nord-Pas de Calais
crehpsy
centre de ressources sur le handicap psychique

Revue de presse

Crehpsy Nord-Pas de Calais

NOM	WEB / PAPIER	NATURE DE LA PARUTION	DATE	PAGE
F2RSM	Site web	Journée de lancement du CREHPSY	11/12/2013	4
IREV	Site web	Journée de lancement du CREHPSY	11/12/2013	5
INSHEA	Site web	Journée du 10/12/2014 organisée par le CREHPSY	01/12/2014	6
Lille 2—Faculté de médecine	Site web	Journée du 10/12/2014 organisée par le CREHPSY	10/12/2014	7
La Sauvegarde du Nord	Site web	Journée du 10/12/2014 organisée par le CREHPSY	12/2014	8
Journal Echanges AFEJI	Version papier	Accompagner les personnes en situation de handicap psychique en ESAT: la formation CREHPSY	12/2014	9
CREAI Nord-Pas de Calais	Site web	Annonce des prochaines formations du CREHPSY	Début 2015	10
PSYCOM	Site web	Présentation du CREHPSY	05/03/2015	11
Réseau santé qualité	Site web	Présentation du CREHPSY	10/03/2015	12
URIOPSS	Site web	Présentation du CREHPSY	15/04/2015	13
Revue santé mentale	Site web	Présentation du CREHPSY et annonce d'une formation	2015	14
Acacias Infos : journal interne des résidents AFEJI	Site web / version papier	Le CREHPSY : découverte d'un espace d'information sur le handicap psychique	03/06/2015	15
La Voix du Nord / Nord Eclair	Site web / version papier	« Bully les mines : une journée pour mieux connaître le handicap psychique »	08/06/2015	16
Intranet du Conseil Départemental	Site web	Lens-Liévin/Hénin-Carvin : une journée autour du handicap psychique	06/2015	17

Revue de presse

Crehpsy Nord-Pas de Calais

NOM	WEB / PAPIER	NATURE DE LA PARUTION	DATE	PAGE
Revue santé mentale	Version papier	Présentation de formations	08/2015	19
ANAP, Agence Nationale d'appui à la Performance	Site web / version papier / vidéo	Les parcours des personnes en psychiatrie et santé mentale	26/08/2015	20
Ensemble, informer, s'informer—IRTS NPDC	Version papier	Approche et compréhension du handicap psychique	11/2015	21
Rhizome	Version papier	Journée régionale 09/12/2015	11/2015	22
20 Minutes	Version papier	Journée régionale 09/12/2015	16/11/2015	23
L'observatoire du Valenciennois	Version papier	Groupe de parole Asso Bipol'air	01/07/2016	24
Revue santé mentale	Version papier	Présentation de formations	08/2016	25
La Voix du Nord	Site web / Version papier	Handicap psychique, les formations du Crehpsy	15/11/2016	26
Hospimédia	Site web	Une étude lilloise dévoile les difficultés des entreprises à aborder le handicap psychique	15/12/2017	27
Hospimédia	Site web	Le handicap psychique pousse les Esat à modifier leurs pratiques et à s'ouvrir davantage	19/12/2017	29

Journée de lancement du CREHPSY, Centre de Ressources sur le Handicap PSYchique

Le 11 décembre 2013, à Lille

Journée de lancement du CREHPSY
Centre de Ressources sur le Handicap PSYchique
Mercredi 11 Décembre 2013

En inscrivant l'altération des fonctions psychiques comme cause de handicap, la loi du 11 février 2005 reconnaît les difficultés vécues au quotidien par les personnes qui en sont atteintes. Elle fait passer leur statut de celui de personne malade (prise en charge médicale) à celui de personne en situation de handicap, relevant d'une prise en charge par la société nécessitant accompagnement et compensation éventuels. Actuellement, en France, on estime à quatre millions et demi le nombre de personnes suivies régulièrement pour une pathologie liée à des troubles psychiques, et qu'une personne sur trois sera affectée par ce type de troubles au cours de sa vie. Défi pour le système de santé, les troubles psychiques mettent également à l'épreuve la cohésion sociale. Recouvrant des réalités très diverses, ces troubles sont en effet une cause importante d'incapacité, d'isolement et d'exclusion. Pour répondre au mieux aux besoins des personnes avec un handicap psychique, le Centre de Ressources sur Handicap PSYchique Nord/Pas-de-Calais va voir le jour dans la région.

Cette journée sera l'occasion de lancer officiellement la création du Centre de Ressources sur le Handicap PSYchique. Elle a vocation à aborder le handicap psychique sous différents abords : descriptions, évaluations, accompagnements.

AU PROGRAMME

- Intervention du D^r Jean-Yves LE GRALL, Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé du Nord/Pas-de-Calais
- Présentation du Centre de Ressources sur le Handicap Psychique par M. Matthieu OCHIN, Directeur du CREHPSY
- Intervention du P^r Pierre THOMAS sur les apports de la recherche en santé mentale
- Table ronde sur la personne en situation de handicap psychique dans la cité avec le D^r Jean-Luc ROELANDT, Psychiatre, M. Marc GODEFROY, Président de la CDAPH du Nord et maire,
- M^{me} Pauline GUEZENNEC, Chargée de mission CCOMS, Conseils Locaux en Santé Mentale et M. Guy ROBERT, Directeur Centre Lillois de Réadaptation Professionnelle
- Intervention du P^r PASSERIEUX sur l'évaluation du handicap psychique : échelle d'évaluation des processus du handicap psychique
- Intervention du P^r FRANCK sur les apports de la remédiation cognitive dans les situations de handicap psychique
- Signature des conventions entre le CREHPSY et les MDPH du Nord et du Pas-de-Calais avec M. Bruno LOMBARDO, Directeur de la MDPH du Nord et M. Jean-François VITOUX, Directeur de la MDPH du Pas-de-Calais

Consultez le programme

MODALITÉS PRATIQUES

- **Lieu et date** : Salle des congrès - Faculté de Médecine Henri Warembourg – Pôle recherche -1 place de Verdun à Lille, le 11 décembre 2013 de 9h30 à 16h30
- **Renseignements** : M. Matthieu OCHIN : 06-42-69-21-63
- **Coût** : 20 euros avec repas sur place compris
- **Inscription** : Bulletin d'inscription **ICI**

Journée de lancement du CREHPSY : Centre de REssources sur le Handicap PSYchique

11 DÉC 2013

Thématiques: Santé

Territoires: LILLE

Lieu: Lille



CREHPSY

Actuellement, en France, on estime à quatre millions et demi le nombre de personnes suivies régulièrement pour une pathologie liée à des troubles psychiques, et qu'une personne sur trois sera affectée par ce type de troubles au cours de sa vie.

Défi pour le système de santé, les troubles psychiques mettent également à l'épreuve la cohésion sociale. Recouvrant des réalités très diverses, ces troubles sont en effet une cause importante d'incapacité, d'isolement et d'exclusion. Pour répondre au mieux aux besoins des personnes avec un handicap psychique, le Centre de REssources sur le Handicap PSYchique Nord/Pas-de-Calais va voir le jour dans la région. Cette journée sera l'occasion de lancer officiellement sa création. Elle a vocation à aborder le handicap psychique sous différents abords : description, évaluation, accompagnement.

Fichiers joints:

 Programme et infos pratiques

 Bulletin d'inscription

Journée du Crehpsy Nord-Pas de Calais



Agenda

Lundi 01 déc 2014

Journée du Crehpsy Nord-Pas de Calais

Mercredi 10 décembre 2014 - Lille (59)



Le Centre de ressources sur le handicap psychique Nord-Pas de Calais (Crehpsy) organise prochainement une journée sur le thème : Parcours de vie et accompagnement des personnes en situation de handicap psychique : quels dispositifs, acteurs, articulations, spécificités et limites dans l'accompagnement ?

Voir le site du [Crehpsy](#)

Télécharger le [programme](#) (.pdf ; 1000 ko)

< Ouverture de l'appel à projet régional de prévention

Echange multidisciplinaire autour de la STB (sclérose tubéreuse de Bourneville) >

10/12/2014 08:00 Il y a: 208 jour(s)

Catégorie(s) : Congrès, Journées
thématiques

Congrès CREHPSY (Centre de ressources sur le handicap psychique)

Le mercredi 10 décembre 2014 au Pôle Recherche

Le Centre de ressources sur le handicap psychique (CREHPSY) Nord-Pas de Calais a été créé en 2014 avec pour objectif l'amélioration des parcours et de la qualité de vie des personnes en situation de handicap psychique.

En savoir plus :

<http://www.crehpsy-npdc.fr/>

Contact :

Tél. 03 20 16 56 10

[fchopin\(at\)crehpsy-npdc.fr](mailto:fchopin(at)crehpsy-npdc.fr)



Pôle Médico-social

Parcours de vie et accompagnement des personnes en situation de handicap psychique



 Recommander 0

10/12

Le Centre de ressources sur le handicap psychique (CREHPSY) Nord-Pas de Calais organise le 10 décembre 2014 à Lille une journée sur le thème :
« Parcours de vie et accompagnement des personnes en situation de handicap psychique. Quels dispositifs, acteurs, articulations, spécificités et limites dans l'accompagnement ? ».

- Quelles attentes des personnes en situation de handicap psychique ?
- Quel accompagnement ?
- Quelle place pour les aidants ?
- Quelles spécificités de l'accompagnement pour les personnes ?
- Quels rôles et articulations entre les différents acteurs ?
- Quelles perspectives dans les approches et modalités d'accompagnement ?

Lieu : Faculté de Médecine Henri Warembourg, Salle des Congrès – 1 Place de Verdun – 59 Lille

Contact : CREHPSY NORD-PAS DE CALAIS – Parc Eurasanté Est – 235 avenue de la recherche – Entrée B – Etage 4 – 59120 LOOS – 03 20 16 56 10 – contact@crehpsy-npdc.fr

En savoir plus : [cliquez ici](#)

[Retour](#)

Accompagner les personnes en situation de handicap psychique en ESAT : La formation CREHPSY

CONTEXTE...

Comme le décrit la synthèse de l'Anesm (juin 2013) : « La diversification du public accueilli en ESAT, et donc des besoins et attentes des travailleurs handicapés, constitue un enjeu de taille. Les ESAT doivent s'adapter à une proportion plus importante de personnes relevant notamment de handicap psychique. » Les modes d'accompagnement des professionnels travaillant en ESAT doivent s'adapter aux spécificités du handicap induit par les troubles psychiques et aux besoins des personnes.

CONTENU DE LA FORMATION

- Connaître les troubles psychiques, leurs caractéristiques et leurs conséquences
- Mettre en œuvre un accompagnement spécifique aux exigences du travail à réaliser et des tâches demandées
- Identifier les situations qui génèrent chez la personne de l'anxiété, repérer les signes d'une situation critique, anticiper les réactions des personnes concernées et savoir alerter
- Connaître ses limites et savoir passer le relais
- Exprimer et échanger sur les difficultés dans la gestion de situations difficiles entre collègues et usagers.

Prochaines formations organisées par le CREHPSY Nord-Pas de Calais



En avril trois sessions de formation : vous pouvez encore vous inscrire !

Accueil des personnes en situation de handicap psychique

Que vous travailliez dans un établissement dédié à l'accueil de personnes présentant un handicap psychique ou dans un établissement non dédié, l'accueil reste un moment important. Toute personne amenée à accueillir peut trouver un intérêt à interroger ses pratiques au regard du handicap psychique.

Date : 13 et 15 avril

Mieux comprendre le handicap psychique pour mieux accompagner

L'accompagnement des personnes en situation de handicap psychique est-il spécifique ? Tout professionnel de l'accompagnement se pose cette question. Cette formation amène un socle de connaissance pour mieux comprendre et ainsi adapter ses pratiques aux spécificités qui auront été soulevées.

Date : 20 et 22 avril

Gérer les situations critiques dans le cadre de l'accompagnement d'une personne en situation de handicap psychique

Les professionnels des structures sociales et médico-sociales sont de plus en plus confrontés à des comportements déstabilisants. Ils peuvent être liés à des troubles associés ou à des troubles psychiques reconnus. Pour faire face à ces comportements le plus souvent appelés « crise », l'appui aux professionnels est nécessaire.

Date : 27 et 29 avril

Nos intervenants sont des professionnels en exercice et ayant une forte expérience dans l'accompagnement de personnes en situation de handicap psychique. Ils appuient leurs interventions sur des méthodes pédagogiques participatives.

Catalogue formation CREHPSY

- Pour de plus amples informations n'hésitez pas à nous contacter et à visiter notre site Internet rubrique formations : <http://www.crehpsy-npdc.fr/formations-thematiques> email : contact@crehpsy-npdc.fr Tél : 03 20 16 56 10 Site internet : www.crehpsy-npdc.fr

Vous êtes dans : Accueil > Actualités > Paroles de... > **CREHPSY : Présentation du nouveau Centre ressource sur le handicap psychique du Nord-Pas-de-Calais**

CREHPSY : Présentation du nouveau Centre ressource sur le handicap psychique du Nord-Pas-de-Calais

le 5 mars 2015

[CREHPSY] Le CREHPSY Nord-Pas de Calais a été créé en 2014 avec pour objectif l'amélioration des parcours et de la qualité de vie des personnes en situation de handicap psychique. Il développe pour cela des actions d'information, de formation, d'appui à l'évaluation, de mise en réseau et de recherche.

Le CREHPSY est un établissement médico-social financé par l'Agence Régionale de Santé (ARS) Nord-Pas de Calais, géré par un Groupement de Coopération Médico-Sociale (GCMS) et composé d'une équipe pluridisciplinaire : directeur, médecin psychiatre, assistante de direction, formatrice - animatrice, documentaliste, psychologue, assistante sociale, conseiller en insertion professionnelle.

CREHPSY NORD-PAS DE CALAIS

Parc Eurasanté Est - 235 avenue de la recherche - Entrée B - Etage 4 - 59120 LOOS
03 20 16 56 10 - ✉ contact@crehpsy-npdc.fr

Source [CREHPSY](#) ↗

Le Crehpsy Nord - Pas-de-Calais

10 mars 2015

La création du CREHPSY a été autorisée en juin 2013 par l'Agence Régionale de Santé (ARS) et son ouverture a eu lieu en 2014.

Son ambition est de favoriser la fluidité des parcours des personnes en situation de handicap psychique ainsi que l'émergence de réponses individuelles et collectives adaptées, permettant ainsi d'améliorer la qualité de vie des personnes en situation de handicap psychique et de leurs proches. Il développe pour cela la connaissance, la mise en réseau et la formation de l'ensemble des acteurs publics et privés, professionnels, familles et bénévoles sur l'ensemble de la région.

[Site web du CREHPSY](#)

CREHPSY Nord - Pas de Calais

Parc Eurasanté Est - 235 Avenue de la recherche - Entrée B - Etage 4 - 59120 LOOS

03 20 16 56 10

Mail : contact@crehpsy-npdc.fr



Présentation CREHPSY Nord-Pas de calais ***Note d'information du 15/04/2015***

Auteur du document : Présentation du CREHPSY
Nord-Pas de calais

Portée géographique : Nord-Pas-de-Calais

Le CREHPSY est un établissement médico-social au sens de la loi du 2 janvier 2002, financé par l'ARS, et géré par un Groupement de Coopération Médico-Sociale (GCMS). Celui-ci a été créé en mars 2014 dans le cadre d'un partenariat entre l'AFEJI, l'UNAFAM, La Vie Active et des acteurs de la région : acteurs sociaux, médico-sociaux, sanitaires, représentants d'usagers et de familles.

Retrouvez la plaquette de présentation en pièce jointe

(c) Réseau Uniopss-Uriopss, 15/04/2015

FORMATION

LES OFFRES DE FORMATION

LES ORGANISMES DE FORMATION

LES UNIVERSITÉS

LE HORS SÉRIE SPÉCIAL FORMATION
2014- 2015

« RETOUR À LA LISTE



**Parc Eurasanté Est - Entrée B -
Etage 4**

235 avenue de la recherche
59120 LOOS

Tél. 03.20.16.56.10
contact@crehpsy-npdc.fr
<http://www.crehpsy-npdc.fr>

CREHPSY NORD PAS DE CALAIS

Le **CREHPSY** est un centre de ressources spécialisé dans le champ du handicap psychique sur la région Nord-Pas de Calais.

Il a pour mission d'accueillir, d'informer et de sensibiliser via des actions de mises en réseau, de formations et de recherches.

Il s'adresse à tous, personnes, proches et professionnels.

Pour découvrir toutes nos formations et tous nos services n'hésitez pas à venir visiter notre site Internet www.crehpsy-npdc.fr

SUR NOTRE CATALOGUE



➤ MIEUX COMPRENDRE LE HANDICAP PSYCHIQUE POUR MIEUX ACCOMPAGNER

L'accompagnement des personnes en situation de handicap psychique est-il spécifique? Tout professionnel de l'accompagnement se pose cette question.

Cette formation amène un socle de connaissance pour mieux comprendre et ainsi adapter ses pratiques aux spécificités qui auront été soulevées.

Formation de 2 jours

Dates : 7 et 9 septembre 2015



Le CREHPSY : découverte d'un espace d'information sur le handicap psychique

Créé en 2014 pour améliorer les parcours et la qualité de vie des personnes en situation de handicap psychique, le Centre de Ressources sur le Handicap Psychique est un lieu de rencontres et d'échanges qui s'adresse à la fois aux personnes en situation de handicap psychique, à leurs proches, et aux professionnels qui les accompagnent.

Le CREHPSY a notamment pour mission d'accueillir, d'informer, et de conseiller. Il peut par exemple présenter les différents services, établissements et dispositifs sanitaires et sociaux, proposer des informations concernant le logement, le travail, les droits ou encore les loisirs.

Il organise également des journées de formation d'information et de sensibilisation et favorise les échanges de savoirs et de pratiques.

Vous pourrez y trouver : un service d'information de conseil et d'orientation accessible à tous, un espace documentation, des journées thématiques, et des groupes de travail et de réflexion.

Le CREHPSY peut vous accueillir, de préférence sur rendez-vous, le lundi de 13 H 30 à 17 H 00 et du mardi au vendredi de 9 H 00 à 12 H 30 et de 13 H 30 à 17 H 00. (ces horaires sont susceptibles d'être modifiés).

S'y rendre :

CREHPSY Nord-Pas de Calais
Parc Eurasanté Est
235 avenue de la recherche
Entrée B - Étage 4
59120 LOOS

Pour contacter le CREHPSY :

Téléphone : 03 20 16 56 10

Mail : contact@crehpsy-npdc.fr

www.crehpsy-npdc.fr

Merci à Cyril Grosjean, documentaliste du CREHPSY, pour son aide dans l'élaboration de cet article.

Bully-les-Mines : une journée pour mieux connaître le handicap psychique

PUBLIÉ LE 08/06/2015

PAR MATHILDE LELEU

15
partages



PARTAGER



TWITTER



GOOGLE+



Réagir

Le journal du jour
à partir de 0,79 €

Dépression, anxiété extrême, schizophrénie... Multiforme, le handicap psychique demeure mal connu du grand public. Associations et professionnels de la santé multiplient donc les opérations de sensibilisation et d'information. Une journée d'information est ainsi organisée ce mardi 9 juin à Bully-les-Mines. Et ce sont les familles qui sont mises à l'honneur.



- A +

Parce qu'ils sont « *mal connus* », « *mal considérés* » et qu'ils « *touchent de plus en plus de personnes* », des ados notamment, ou des adultes victimes de pression et de stress, les troubles psychiques font l'objet d'une journée spéciale d'information, ce mardi à Bully-les-Mines. « *Il y a un gros travail à faire en termes de sensibilisation de l'opinion publique. La psychiatrie souffre de stéréotypes puissants qui engendrent la peur et la méconnaissance du phénomène* », explique Matthieu Ochin, directeur du Crehpsy.

Les familles à l'honneur

L'association Le cheval bleu et les autres instigateurs de cette journée donneront la parole aux professionnels de santé mais aussi et surtout, aux familles. « *Aux 7500 personnes handicapées psychiques sur le territoire Lens-Liévin et Hénin-Carvin, il faut ajouter les familles qui subissent elles aussi le handicap. Or, dans 65 % des cas, elles ont la pleine charge de la personne handicapée* », relève Michel Levin, délégué régional de l'Unafam. D'où l'importance de les informer sur les dispositifs d'accompagnement qui existent. Pour les soins à domicile par exemple, les aides au logement ou encore le soutien à la formation et à l'emploi via les ESAT. « *Il s'agit d'appréhender le handicap dans toute sa dimension c'est à dire au niveau des soins bien sûr, mais aussi de l'accompagnement au quotidien* », poursuit le psychiatre Jacques Louvrier. Depuis deux ans, professionnels sociaux et de santé du territoire s'échinent à plus de collaboration. Sous l'oeil bienveillant de l'ARS et du département qui forment de plus en plus d'infirmiers et de médecins généralistes aux troubles psychiques, ou bien multiplient les interventions dans les écoles pour prévenir des risques des drogues et de l'alcool.

La rencontre autour du handicap psychique affiche complet. Vous pouvez néanmoins retrouver toutes les informations nécessaires sur www.crehpsy-npdc.fr



Une journée qui a mobilisé près de 350 acteurs du handicap de Lens-Liévin et d'Hénin-Carvin

Acteur clef du handicap, le Département intervient également sur le champ plus spécifique de la santé mentale et du handicap psychique. C'est le cas sur les territoires de Lens-Liévin et d'Hénin-Carvin où une expérimentation est actuellement conduite.

Une approche décloisonnée et pluridisciplinaire

Parce que le handicap psychique ne relève pas seulement du champ sanitaire, le Département s'investit lui aussi sur la problématique. La loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées appelle ainsi au développement de nouveaux dispositifs d'accompagnement en matière sociale et médico-sociale. Au-delà de ce cadre réglementaire, le Pas-de-Calais et l'Agence Régionale de Santé (ARS) ont initié une démarche volontariste visant à améliorer le parcours des personnes en situation de handicap psychique. Premier secteur concerné: un territoire regroupant Lens-Liévin et Hénin-Carvin* où une expérimentation capitalisable et reproductible est conduite par nos équipes et partenaires. Une démarche appuyée depuis plus d'une année par l'Agence Nationale pour l'Appui à la Performance (ANAP)**. Le projet vise à créer un cadre partenarial décloisonné et pluridisciplinaire à même de favoriser un meilleur accompagnement des publics. Fin 2014, au terme d'un diagnostic initial et de la définition d'une feuille de route, 14 fiches actions ont été produites. Parmi elles, la programmation d'un temps de rencontre et d'échanges sur le territoire.

Vers un Conseil Local de Santé Mentale

Le 9 juin à Bully-les-Mines, 350 professionnels et familles se retrouvent autour d'Odette Duriez, Vice-présidente du Département chargée de l'Autonomie, des personnes âgées et handicapées et de la santé et Evelyne Guigou, directrice générale adjointe de l'ARS. L'occasion pour ces acteurs de proximités de partager leur expérience et de confronter leurs regards sur le handicap psychique. Une journée intense de travaux*** qui aura permis également d'identifier les pratiques professionnelles concourant à une meilleure

prise en compte des attentes et des besoins des adultes en situation de handicap psychique. Ce rendez-vous préfigure également la mise en place, le 22 juin prochain, du Conseil Local de Santé Mentale sur les communautés d'agglomération de Lens-Liévin et Hénin-Carvin. Il constituera une plate-forme de concertation et de coordination entre les élus locaux des deux territoires, les acteurs de la psychiatrie, les usagers, les aidants et les structures sociales et médico-sociales. Il définira les politiques locales et les actions permettant l'amélioration de la santé mentale de la population du territoire.

***Pourquoi ce territoire?**

Le choix du secteur de Lens-Liévin et d'Hénin-Carvin se justifie à la fois par des données démographiques (forte densité de population) mais aussi par des dynamiques locales spécifiques. Citons, par exemple, l'association le Cheval Bleu, engagée de longue date dans cette approche transversale de la question du handicap psychique.

****3 territoires accompagnés au niveau national**

Outre le Territoire de Lens-Liévin/Hénin-Carvin, l'ANAP soutient deux expérimentations menées en région Auvergne et Bretagne

*****Travail intense!**

Pilotée par le Centre de Ressources sur le Handicap psychique (CREHPSY), la journée s'est articulée autour de table rondes où étaient représentés les acteurs locaux du handicap œuvrant dans les domaines sanitaires, sociaux et médico-sociaux. Parmi eux, des professionnels du Département (MDS et siège) et de la MDPH.



Odette Duriez, Vice-présidente autonomie, personnes âgées et handicapées, santé

Les professionnels ont besoin de repérer les situations de handicap psychique et d'être capable d'anticiper mais aussi de s'adapter aux spécificités de l'accueil et de l'accompagnement de personnes en situation de handicap psychique.

Le CREHPSY propose une offre de formation qui s'articule autour de trois axes



centre de ressources sur le handicap psychique
Parc Eurasanté Est - 235 av. de la recherche
Entrée B - Etage 4 - 59120 LOOS
contact@crehpsy-npdc.fr
03 20 16 56 10

L'accueil

Accueil des personnes en situation de handicap psychique 2 jours - nov. 2015

L'accompagnement

Mieux comprendre pour mieux accompagner	2 jours - nov. 2015
Accompagner les personnes en situation de handicap psychique dans les services tutélaires	3 jours - 26, 28 oct. et 2 nov. 2015
Accompagner les personnes en situation de handicap psychique en ESAT	3 jours - 16, 18 et 23 nov. 2015
Accompagner l'insertion professionnelle des personnes en situation de handicap psychique	2 jours - 19 et 21 oct. 2015

La gestion des situations critiques

Gérer les situations critiques dans le cadre de l'accompagnement d'une personne en situation de handicap psychique 2 jours - 3 et 12 nov. 2015

www.crehpsy-npdc.fr

Il reste des places disponibles, inscrivez-vous !

Les parcours des personnes en psychiatrie et santé mentale - Première approche



mercredi 26 août 2015

La notion de « parcours en psychiatrie et santé mentale » est récente et se traduit encore peu dans la prise en charge des personnes. L'ANAP a voulu mettre en exergue cette dimension du « prendre soin » et propose une démarche territoriale et participative visant à améliorer les parcours des personnes diagnostiquées avec des troubles psychiques chroniques, qu'elles soient ou non en situation de handicap psychique reconnu.

L'une des particularités de ce projet est d'associer l'ensemble des acteurs du champ de la psychiatrie et de la santé mentale aux travaux, en passant outre les frontières institutionnelles : usagers, familles, aidants et professionnels du médico-social, du social et du sanitaire.

Présentation de la publication

Pendant 18 mois, dans trois territoires, avec les Agences Régionales de Santé (ARS) volontaires (Auvergne, Bretagne et Nord-Pas-de-Calais) et l'ensemble des acteurs concernés, un diagnostic a été réalisé, et des actions d'amélioration mises en œuvre.

Objectif

L'objectif de cette publication de l'ANAP est de présenter une synthèse des principaux enjeux pour l'organisation des prises en charge et des accompagnements des personnes concernées.

Ainsi, à partir des travaux conduits avec les acteurs de terrain, 8 constats globaux ont été mis en évidence :

- 1/ La régulation séparée des secteurs sanitaire et médico-social et social : une entrave à la visibilité des parcours
- 2/ La non-demande, face cachée paradoxale des parcours en psychiatrie et santé mentale
- 3/ Le handicap psychique, une réalité encore méconnue dans les pratiques des professionnels sanitaires et médico-sociaux
- 4/ La logique de placement prévaut sur celle de l'accompagnement des personnes
- 5/ L'attention portée au calibrage de l'offre s'exerce au détriment de la prise en considération des flux
- 6/ Le clivage hôpital/médecine de ville fragilise le parcours de soins des patients
- 7/ Hospitalo-centrée, l'organisation des soins peine à prendre en compte le patient dans son milieu de vie ordinaire
- 8/ La faiblesse des outils de mesure fait obstacle à une objectivation du service rendu

Enfin, les travaux proposent plusieurs voies de progrès, identifiées à partir des préoccupations communes aux trois territoires. L'un des apports principaux de la démarche est de contribuer à faire prendre conscience aux acteurs de la nécessité de travailler de façon décloisonnée pour trouver ensemble des réponses et des pistes d'amélioration pertinentes.

D'autres productions, notamment des outils opérationnels pour améliorer l'organisation de la prise en charge et de l'accompagnement, seront mises en ligne dans les mois qui viennent.

A qui s'adresse cette publication ?

Ce document s'adresse à l'ensemble des acteurs, professionnels ou usagers, évoluant dans le champ de la psychiatrie et de la santé mentale intéressés par une réflexion sur les conditions organisationnelles d'une prise en charge adéquate et d'une optimisation du système actuel.

Lien vers la [vidéo](#)



Approche et compréhension du handicap psychique

Le jeudi 15 octobre, notre site recevait l'association UNAFAM. L'UNAFAM (Union Nationale de Familles et Amis de personnes malades et/ou handicapées psychiques) est une association reconnue d'utilité publique qui accueille, soutient, et informe les familles confrontées aux troubles psychiques d'un des leurs. L'antenne régionale se trouve à Mons-en-Baroeul.

Cette intervention, organisée dans le cadre de la formation de moniteur-éducateur pour les 2ème année, a permis aux étudiants d'apprendre et de comprendre les troubles et leurs conséquences sur ces personnes et d'entendre des témoignages de personnes qui ont un membre de leur famille atteint par ce handicap. M^{ME} Del-

hayé, membre de l'association, est venue présenter le handicap psychique tout en donnant des outils aux étudiants pour accompagner au mieux les personnes touchées par ce handicap. L'objectif était également de lutter contre les préjugés dont souffrent ces personnes.

Les étudiants ont manifesté un vrai intérêt à l'approche du handicap et plus particulièrement la question des troubles psychiques. Il est à noter que cette dynamique et cet intérêt seront intensifiés par les collaborations futures entre l'IRTS et le CREHPSY Nord-Pas de Calais (Centre de REssources sur le Handicap PSYchique) situé à Loos au bénéfice des étudiants en formation sur le site Métropole lilloise dans un premier temps.

Mohamed Loualiche,
Documentaliste site Hainaut Cambrésis



Agenda

- Colloque Fnapsy, ministère de la Santé : « *GEM : évolution & perspectives* »
➤ Date et lieu : le mardi 1^{er} décembre 2015, à Paris.
Inscriptions : ace.formation@yahoo.fr / 01 43 64 85 42
- Journée d'étude : « *Présentation du module AVEC* »
➤ Date et lieu : le lundi 11 janvier 2016, à Lyon.
Informations et inscriptions : juliette.poiroux@ch-le-vinatier.fr / 04 26 73 85 37
- Journée Régionale organisée par le CREHPSY Nord-Pas-De-Calais :
« *Handicap psychique : Quel logement pour chaque étape du parcours de vie ?* »
➤ Date et lieu : le mercredi 9 décembre 2015, à Noyelles-Godault (France).
Programme, renseignements et inscriptions : contact@crehpsy-npdc.fr / 03 20 16 56 10
www.crehpsy-npdc.fr
- « *Deuxième rencontre de la recherche en soins en psychiatrie* »,
organisée par le Centre Hospitalier de Saint-Cyr au Mont d'Or.
➤ Date et lieu : le 27 et 28 janvier 2016, à Écully (France).
Pour tout contact du GRSI : grsi@ch-st-cyr69.fr / 04 72 42 32 87 / 06 14 46 72 79



Journée régionale, ouverte à tous
Handicap psychique :
**"Quel logement pour chaque étape du
parcours de vie ?"**



Mercredi 9 décembre 2015

Espace B.Giraudeau
Noyelles-Godault (62950)

Informations et réservation

www.crehpsy-npdc.fr
contact@crehpsy-npdc.fr
Tel : 03 20 16 56 10

Vendredi 1er juillet 2016 | L'Observateur du Valenciennois

6

Valenciennes

UN REFUGE POUR LES BIPOLAIRES

Entre déprime et euphorie, ils en parlent

VALENCIENNES L'asso Bipol'air rassemble des personnes atteintes de bipolarité. Elle compte aujourd'hui vingt adhérents et vient de célébrer son premier anniversaire.

Ils étalent une dizaine vendredi dernier en fin de d'après-midi à la maison des associations à échanger sur cette maladie peu familière du grand public, la bipolarité !

Tous, ils en souffrent et tous sont adhérents à l'association Bipol'air, à l'initiative de ce groupe de parole. Sa fondatrice, Katy, décrit les symptômes de la maladie, « des troubles d'humeur qui conduisent les personnes qui en sont atteintes à alterner entre des périodes de dépression et d'euphorie. »

« SORTIR DE L'ISOLEMENT » GRÂCE À DEUX SÉANCES DE RASSEMBLEMENT PAR MOIS

Au rythme de deux fois par mois, ces adhérents se rassemblent et évoquent leur vécu face à cette maladie reconnue des psychiatres, ça leur permet de « sortir de leur isolement », poursuit la présidente. Katy est elle-même bipolaire, elle confie cependant que cela ne l'empêche pas de mener une vie normale, « j'ai deux enfants », ajoute-t-elle. Cela n'est pas toujours le cas, parfois les signes risquent de perturber le quotidien de l'individu. Eric, 61 ans, en a fait l'expérience... « Je dors peu, quatre heures par semaine, ça peut durer



Les membres de l'association se réunissent deux fois par mois. Le temps pour eux de se confier et de se libérer.

quatre à cinq jours ! » Dans d'autres cas, les répercussions peuvent s'avérer plus graves. Et notamment si la personne peine « à stabiliser ses humeurs ». Dans ce cas, cela peut conduire à des ruptures avec la famille et l'entourage plus ou moins proche.

DES MOYENS POUR S'EN SORTIR...

Le tableau peut paraître jusqu'à maintenant sombre, mais il est à relativiser, Karine du Centre de ressources sur le handicap psychique (CREHPSY), partie-

naire à ce groupe de parole tout comme l'asso De La Rencontre d'Anzin, tempère, « il faut trouver des stratégies, faire du sport, se balader, on a besoin parfois de traitements mais surtout du soutien des autres, ce dernier est essentiel ! » C'est toute la démarche de cette asso créée il y a un an, rassembler les malades, et les débuts sont prometteurs, « on a commencé par deux personnes, aujourd'hui on est une vingtaine ! » Pour sensibiliser davantage le public, Bipol'air multiplie ses actions sur le terrain, elle tient une permanence au hall de l'hôpital Jean Bernard le 2^{ème} lundi de chaque mois entre 14h et 16h.

**L'objectif de l'association
Bipol'air est d'organiser des
groupes de parole pour per-
mettre aux personnes atteintes
de troubles bipolaires et à leurs
proches de se rencontrer, de
s'exprimer et de partager leurs
expériences. Et ce, dans l'ano-
nymat et le respect mutuel.**

Les professionnels ont besoin de repérer les situations de handicap psychique et d'être capable d'anticiper mais aussi de s'adapter aux spécificités de l'accueil et de l'accompagnement de personnes en situation de handicap psychique.

Le CREHPSY propose une offre de formation concernant l'accueil, l'accompagnement et la gestion des situations critiques



centre de ressources sur le handicap psychique
Parc Eurasanté Est - 235 av. de la recherche
Entrée B - Etage 4 - 59120 LOOS
contact@crehpsy-npdc.fr
03 20 16 56 10

Formation catalogue (Inter)

- | | |
|--|-------------------------------|
| ▶ Gérer les situations critiques dans le cadre de l'accompagnement d'une personne en situation de handicap psychique | 2 jours - 27 et 30 sept. 2016 |
|--|-------------------------------|

Formations en établissement (Intra)

- | | |
|--|---------|
| ▶ Accueil des personnes en situation de handicap psychique | 2 jours |
| ▶ Mieux comprendre le handicap psychique pour mieux accompagner | 2 jours |
| ▶ Accompagner les personnes en situation de handicap psychique en ESAT | 3 jours |
| ▶ Accompagner les personnes en situation de handicap psychique en service tuteur | 3 jours |
| ▶ Accompagner l'insertion professionnelle des personnes en situation de handicap psychique | 2 jours |
| ▶ Gérer les situations critiques dans le cadre de l'accompagnement d'une personne en situation de handicap psychique | 2 jours |
| ▶ Accompagner les personnes en situation de souffrance psychique à domicile | 2 jours |

www.crehpsy-npdc.fr

COMMUNIQUÉ

Handicap psychique, les formations du Crehpsy

Par La Voix Média | Publié le 15/11/2016 mis à jour le 18/11/17

Partager Twitter



LECTURE
ZEN

Crehpsy Nord - Pas de Calais

Le centre de ressources sur le handicap psychique vous propose une offre de formation spécialisée sur le handicap psychique. Les formations catalogue ou sur mesure répondront à vos besoins. Visitez notre site internet crehpsy.npd.fr ou contactez-nous au 03 20 16 56 10.

Les professionnels ont besoin de repérer les situations de handicap psychique. Ils ont également besoin d'être capable d'anticiper et de s'adapter aux spécificités de l'accueil et de l'accompagnement des personnes en situation de handicap psychique. Le CREHPSY propose, à cet effet, une offre de formation qui s'articule autour de trois axes :

- l'accueil,
- les spécificités de l'accompagnement de manière générale, et plus spécifiquement en ESAT, à domicile ou dans les services tutélaires,
- la gestion des situations critiques.

Nouvelle formation : Manager une personne en situation de handicap psychique en entreprise

Les troubles psychiques : un handicap ingérable pour l'entreprise ?

Les troubles psychiques se rencontrent dans toutes les catégories sociales, tous les secteurs d'activités et dans toutes les professions. Au regard des statistiques, dans une population de 1000 personnes, il s'avère qu'au moins 200 personnes, peu ou prou, peuvent être amenées à être confrontées à une ou des situations de handicap psychique. Selon différentes enquêtes, la proportion de personnes à tendance dépressive occupant un emploi, se situe autour de 11% par exemple.

De nombreuses entreprises sont sensibles à la problématique du handicap psychique, s'impliquent et s'investissent dans l'employabilité et le maintien dans l'emploi des personnes souffrant de troubles psychiques. Toutefois, les managers, les référents handicap, ou tout autre référent dans l'entreprise ne savent pas toujours comment bien faire.

En savoir plus :
<http://www.crehpsy.npd.fr/formation.html>

Insertion

Une étude lilloise dévoile les difficultés des entreprises à aborder le handicap psychique

Publié le 14/12/17 - 11h06 - HOSPIMEDIA - HOSPIMEDIA

Le centre de ressources sur le handicap psychique (Crehpsy) Nord-Pas-de-Calais a organisé sa journée d'échanges consacrée à l'emploi. Le sociologue Yann Le Lann a présenté les résultats d'une étude réalisée auprès des services des ressources humaines qui démontre que le handicap psychique est celui qui effraie le plus les entreprises.

À l'occasion de la journée d'échanges, organisée à Lille (Nord) ce 13 décembre, par le centre de ressources sur le handicap psychique (Crehpsy) Nord-Pas-de-Calais, le sociologue Yann Le Lann a évoqué les principaux enseignements de l'étude sur la vision du handicap psychique par les services des ressources humaines. Une étude réalisée pour le Crehpsy par ses étudiants dans le cadre du master 2 stratégie de développement social de l'université de Lille. Cette enquête visait à comprendre quels étaient les obstacles à l'intégration des personnes handicapées psychiques dans les milieux ordinaires de travail et pourquoi cette problématique semblait plus aiguë dans le privé que dans la fonction publique.

Les étudiants ont questionné une quarantaine de responsables de ressources humaines (RH) de la branche commerce — car c'est le secteur qui recrute le plus dans la métropole lilloise où a été réalisée l'enquête —, une dizaine de RH du secteur public et une dizaine de salariés porteurs de handicaps psychiques. "Notre étude ne saurait être exhaustive et mériterait d'être complétée dans d'autres secteurs d'activité", prévient d'emblée Yann Le Lann. D'après l'étude, le différentiel entre le public et le privé n'est pas la conséquence d'une politique plus volontariste mais tout simplement celle du statut de fonctionnaire, plus protecteur.

Une méconnaissance de ce type de handicap

Quant aux responsables des RH, ils ont montré, dans leur grande majorité, et dans tous les secteurs, leur difficulté à accompagner une forme de handicap qu'ils ont bien du mal à appréhender. "Les étudiants ont déjà eu beaucoup de mal à décrocher des entretiens, preuve s'il en est du malaise que cette question évoque pour un manager plus enclin à parler des aménagements réalisés pour accueillir une personne en fauteuil. Et lors des entretiens, les responsables ont montré leur méconnaissance du sujet confondant souvent handicap psychique et mental, ou s'estimant incompetents dans ce domaine qui relèverait plus, pour eux, de la médecine que des RH", poursuit le sociologue. L'étude démontre, une fois de plus, que la volonté d'intégrer est avant tout le fruit d'une volonté personnelle du manager, souvent en lien avec son histoire familiale ou amicale.

Pour les responsables des RH, le handicap psychique est la forme de handicap la plus difficile à intégrer en entreprise. Ce type de handicap leur semble difficilement compatible avec un mode de fonctionnement à flux tendu. Même les entreprises qui affichent une politique volontariste ont tendance à faire passer ces salariés "de la devanture à l'atelier", selon l'expression de Yann Le Lann. Ainsi, une chaîne de prêt-à-porter explique réserver des places aux personnes handicapées psychiques mais sur des postes qui ne sont pas en lien direct avec la clientèle.

Des outils à développer

Dans ce contexte, des dispositifs, comme l'emploi accompagné (lire notre [article](#)), montrent toute la pertinence d'un soutien et d'une réassurance qui concernent également l'entreprise, même si, comme le note Matthieu Ochin, directeur de Crehpsy Nord-Pas-de-Calais, *"on ne peut que regretter la faiblesse des moyens dédiés à ce type de prise en charge qui a pourtant prouvé son efficacité"*. Le budget pour le programme emploi accompagné en 2018 permettra de financer 1 000 prises en charge sur toute la France. Et pour gérer la pénurie, l'ARS Hauts-de-France n'a lancé l'appel à projets que sur les départements du Nord et de l'Oise.

Emmanuelle Deleplace

- [Twitter](#)

Les informations publiées par HOSPIMEDIA sont réservées au seul usage de ses abonnés. Pour toute demande de droits de reproduction et de diffusion, contacter HOSPIMEDIA (copyright@hospimedia.fr). Plus d'information sur le copyright et le droit d'auteur appliqués aux contenus publiés par HOSPIMEDIA dans la rubrique droits de reproduction.

Insertion

Le handicap psychique pousse les Esat à modifier leurs pratiques et à s'ouvrir davantage

Publié le 19/12/17 - 16h19 - HOSPIMEDIA - HOSPIMEDIA

L'arrivée du handicap psychique dans les établissements et services d'aide par le travail (Esat) oblige ces derniers à repenser leurs pratiques de fonctionnement internes et à s'ouvrir davantage vers le milieu de travail ordinaire. Ce sont les principaux enseignements d'une étude réalisée pour le Crehpsy dans le Nord-Pas-de-Calais.

Le Centre de ressources sur le handicap psychique (Crehpsy) Nord-Pas-de-Calais a confié aux étudiants de master 2 stratégies de développement social de l'université de Lille 3 (Nord) une étude sociologique (à télécharger ci-dessous) visant à analyser l'adaptation des établissements et services d'aide par le travail (Esat) aux usagers en situation de handicap psychique sur le territoire Nord-Pas-de-Calais.

Trois Esat ont été analysés courant 2016 à travers des observations de terrain et 39 entretiens semi-directifs (21 professionnels et 18 usagers). Le premier établissement était un Esat traditionnel de 260 places accueillant 7% d'usagers en situation de handicap psychique et 9% de travailleurs présentant un handicap psychique associé à un handicap mental. Le deuxième était un Esat mixte de 140 places accueillant 30% de personnes handicapées psychiques. Le troisième Esat était un établissement "hors les murs" fondé en 2009 pour accueillir spécifiquement une vingtaine de personnes handicapées psychiques.

Un positionnement différent selon l'histoire des établissements

Les auteurs de l'étude distinguent trois modes d'appropriation différents du handicap psychique par les établissements, dépendant des cultures professionnelles et institutionnelles :

- la "position indifférenciée" renvoie au fait que la catégorie spécifique de handicap psychique n'est pas véritablement opératoire pour les professionnels. Elle entre même en dissonance avec la culture de l'Esat où les moniteurs considèrent les usagers comme des "travailleurs avant tout" ;
- à l'inverse, la "pleine adhésion" renvoie à un mode d'appropriation où les cultures professionnelles et institutionnelles sont construites à partir de la catégorie handicap psychique dans le cas de l'Esat hors les murs ;
- enfin les auteurs observent une position ambivalente, où les cultures professionnelles sont en décalage avec la volonté affirmée par l'Esat, ce qui aboutit sur le terrain à un manque de communication entre le secteur médico-social (qui porte les valeurs) et les équipes de moniteurs d'atelier qui impacte la qualité de l'accompagnement.

Esat hors les murs, un vecteur d'insertion

L'Esat hors les murs est par définition le plus inclusif puisqu'il est entièrement tourné vers l'insertion des usagers en milieu ordinaire de travail. Après un travail sur leur projet professionnel, les usagers commencent par réaliser un stage dans une entreprise susceptible de correspondre à leurs compétences et leurs aspirations. Ce stage de quelques

semaines peut être suivi d'une mise à disposition de quelques mois pendant lesquels le travailleur bénéficie de la protection de l'Esat. L'équipe de l'Esat accompagne l'usager en entreprise, sensibilise son environnement de travail non pas à la pathologie en soi mais aux incidences qu'elle peut avoir sur le travail.

L'entreprise, quant à elle, désigne un "tuteur de proximité". Il s'agit généralement d'une personne possédant les mêmes qualifications que l'usager en situation de handicap psychique. Le tuteur est chargé notamment de repérer les difficultés rencontrées par l'usager. Il dispose d'un bilan neuropsychologue, appelé "fiche de poste" réalisé par le neuropsychologue et le chargé d'insertion, qui précise les limitations que rencontre ou que pourrait rencontrer l'usager dans son travail. Par exemple, cette personne a des problèmes de mémoire épisodiques donc il faut laisser à la personne un petit temps pour écrire dans son carnet les consignes qu'on lui donne.

Les Esat "historiques" ont tendance à se concentrer sur la mise en activité professionnelle, estimant que lorsque les usagers "*sont au travail, ils oublient leurs problèmes*". Toutefois, ils reconnaissent que les passerelles vers le milieu ordinaire se sont développées avec l'arrivée de la population en situation de handicap psychique. À partir des difficultés évoquées sur la prise en charge spécifiques de cette population, les auteurs font deux recommandations : une meilleure formation et sensibilisation des moniteurs d'atelier à la question du handicap psychique et la mise en place de binômes de référents, composés d'un professionnel de l'équipe médico-sociale associé à un professionnel de l'équipe de production. Une préconisation qui bénéficiera à l'ensemble des usagers, quel que soit le type de handicap.

Emmanuelle Deleplace

- [Twitter](#)

Liens et documents associés

- [Adaptation des Esat aux usagers en situation de handicap psychique sur le territoire Nord-Pas-de-Calais \[PDF\]](#)

Les informations publiées par HOSPI MEDIA sont réservées au seul usage de ses abonnés. Pour toute demande de droits de reproduction et de diffusion, contacter HOSPI MEDIA (copyright@hospimedia.fr). Plus d'information sur le copyright et le droit d'auteur appliqués aux contenus publiés par HOSPI MEDIA dans la rubrique droits de reproduction.



Parc Eurasanté Est
235, avenue de la recherche
Entrée B, Etage 4
59120 LOOS
03 20 16 56 10

contact@crehpsy-npdc.fr
www.crehpsy-npdc.fr